



ÉTAULES

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALNombre de Conseillers :Présents : 13En exercice : 17Votants : 15

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le JEUDI VINGT CINQ MAI

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

Présents :BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, ~~GAURIVEAUD Jean-Jacques~~, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.Absents : AUDEBERT Délizia, GAURIVEAUD Jean-JacquesAbsents ayant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean, FOUCHER Nicolas à GAGNADRE JosselyneSecrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 052-2023/05-014 VENTE DE MOBILIER DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Daniel MOTARD fait part au conseil municipal qu'une partie du carrelage de sol de la maison « Tessier » aurait un acquéreur avant que le bâtiment ne soit démoli, aussi il propose au conseil municipal de vendre ce carrelage au prix de 150 € à charge pour l'acquéreur de venir le déposer lui-même.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR,

- **DECIDE de vendre le carrelage de sol du couloir du rez-de-chaussée au prix de 150 € à charge pour l'acquéreur de venir le déposer lui-même**



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 6 juin 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville